



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

JOURNAL D'INFO DU SERVICE DÉCHETS • 2018

LE TRI, UN GESTE CITOYEN
QUI S'IMPOSE À TOUS !

LA PRODUCTION DES DÉCHETS : COMPOSITION, COÛTS ET ENJEUX

501 kg de déchets, par an et par habitant, ont été pris en charge en 2017 par la collectivité (collecte et déchèteries) et financés par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).



Déchets collectés à proximité de ma maison



ORDURES MÉNAGÈRES
229 kg
par habitant par an

TRI EMBALLAGES
57 kg
par habitant par an

VERRE
38 kg
par habitant par an

Que trouve-t-on dans nos poubelles d'ordures ménagères ?

Déchets collectés en déchèterie



178 kg
par habitant par an

INFO

- Pour diminuer les encombrants trop coûteux, le placoplâtre, le mobilier et les huisseries/verres plats sont désormais triés !
- Emmenons moins de déchets verts à la déchèterie ! Utilisons nos déchets au compost ou en paillage !

Composition de la poubelle Ordures Ménagères en 2018 sur le territoire.

VRAIES ORDURES MÉNAGÈRES
NON RECYCLABLES
98 kg/hab/an

Si tous les habitants triaient totalement l'ensemble de leurs déchets encore présents dans les Ordures Ménagères, nous pourrions maîtriser les coûts et limiter les augmentations de la TEOM.

Écartons les 56 % de déchets recyclables de nos poubelles !

BIODÉCHETS
RESTES ET PRÉPARATION DE REPAS
56 kg/hab/an

Composons nos biodéchets ! 24 %

Enjeu financier annuel : 250 000 €

Réglementation :
Tri obligatoire d'ici 2024.

Ces déchets sont composés à 80 % d'eau ! Nous payons donc pour incinérer de l'eau !

TRI SÉLECTIF
54 kg/hab/an

Trions nos emballages ! 23 %

Enjeu financier annuel : 200 000 €

Réglementation :
D'ici 2030 = 100 % des plastiques recyclés.

1 habitant sur 2 ne trie pas encore !
Le tri = papiers, cartons, boîtes de conserve, bouteilles et flacons plastiques...

TEXTILES
11 kg/hab/an

Trions nos vieux textiles ! 5 %

Enjeu financier annuel : 50 000 €

Les textiles représentent les vêtements, les chaussures, la maroquinerie...

Seulement 1 textile sur 4 est recyclé aujourd'hui !

VERRE
9 kg/hab/an

Trions nos bouteilles et bocaux en verre : 4 %

Enjeu financier annuel : 35 000 €

Nous recyclons déjà 3 bouteilles sur 4 !
Encore un petit effort !
Le verre est un matériau qui se recycle à l'infini.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les déchets non recyclables (Ordures Ménagères et Encombrants des déchèteries) sont :

- Les déchets les plus chers à traiter !
- Les plus taxés ! Leurs taxes vont augmenter de plus de 100 % d'ici 2025 ! Si nous ne faisons pas d'efforts supplémentaires concernant le tri sélectif, ce sera un coût supplémentaire immédiat de 10 euros / habitant environ ! **TRIONS PLUS POUR RECYCLER NOS DÉCHETS !**

TRIONS NOS EMBALLAGES : VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Depuis mars 2013, le service Déchets de la Communauté de communes AMBERT LIVRADOIS FOREZ, déploie des actions de communication en porte à porte sur les 58 communes.

Objectifs : augmenter les quantités et la qualité du tri.

Résultats : 19 000 foyers informés, 7 300 personnes rencontrés en porte à porte = **189 tonnes de déchets triés en plus !**



Les ambassadeurs du tri sont sur le terrain, au plus près des citoyens.

Si vous avez des questions sur le tri, n'hésitez pas à contacter le service Déchets au **04 73 82 76 91** ou par mail dechets@ambertlivradoisforez.fr

Halte
aux idées
reçues !



Ce que l'on entend régulièrement en porte à porte...

« *Trier ne sert à rien,
tout va au même endroit !* »

FAUX

Vos déchets recyclables déposés dans vos sacs de tri ou dans le bac jaune sont collectés puis apportés au centre de tri Claustre Environnement à Marsac-en-Livradois. Ils sont triés, mis en balles puis envoyés dans des usines de recyclage pour leur donner une seconde vie. Par exemple votre papier est recyclé en circuit court à la Papeterie de Giroux.

En revanche, vos ordures ménagères résiduelles (*non recyclables*), déposées dans votre poubelle classique, seront, quant à elles, collectées puis incinérées au Pôle VERNÉA à Clermont-Ferrand.

Pour info : une visite de tous les sites est organisée tous les ans. Pour plus de renseignements, contactez le service Déchets au **04 73 82 76 91**.



À Noël, les emballages
de jouets se trient aussi !!!



Chaque année, l'ensemble des Jouets/Jeux et Puériculture génère **30 000 tonnes d'emballages ménagers, dont 85 % sont en carton et donc parfaitement recyclables.**

Ils ne sont toutefois pas encore triés de manière systématique : seuls **66% des parents** déclarent en effet trier très souvent les emballages de jeux et jouets après les avoir déballés.

Pensons aux bons gestes !

« *Je trie et pourtant ma taxe d'enlèvement des ordures augmente !* »

Sur le territoire d'Ambert Livradois Forez, la TEOM finance exclusivement la gestion de vos déchets (*collecte, tri, transport, ...*). Actuellement, faire le tri ne vous permet pas en effet de voir directement votre taxe baisser.

Cependant, collectivement, nos efforts de tri permettent à la collectivité de maîtriser les coûts (*limiter les augmentations*) grâce aux recettes engendrées par la revente des matériaux triés.

NB : Les taxes de l'État représentent 25 % du coût de vos déchets, elles sont non maîtrisables et continuent à augmenter fortement sur les déchets non recyclés !

TRIONS pour la planète que nous laisserons à nos enfants et pour votre porte-monnaie !

« Le tri, c'est 250 000 emplois en France ! »

LE TERRITOIRE S'ORGANISE POUR MIEUX GÉRER LES DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN

À chacun sa solution d'ici 2024 !



ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES & DE SANTÉ

- Sensibilisation auprès des scolaires et personnels
- Lutte contre le Gaspillage Alimentaire
- Compostage ou collecte
- Accompagnement dans la gestion des déchets verts



CIMETIÈRES

- Tri des végétaux
(fleurs et plantes fanées, feuilles mortes et petits branchages, mottes de terre, couronnes et gerbes)
- Tri autres déchets
(fleurs artificielles, films et sacs plastiques, pots en plastiques ou en terre cuite, vases,...)



COMMERCES / SUPERETTES

- Lutte contre le Gaspillage Alimentaire
- Compostage ou collecte



CITOYENS

- Formations au compostage et jardinage au naturel
- Compostage individuel ou partagé
- Faire ensemble



COMMUNES

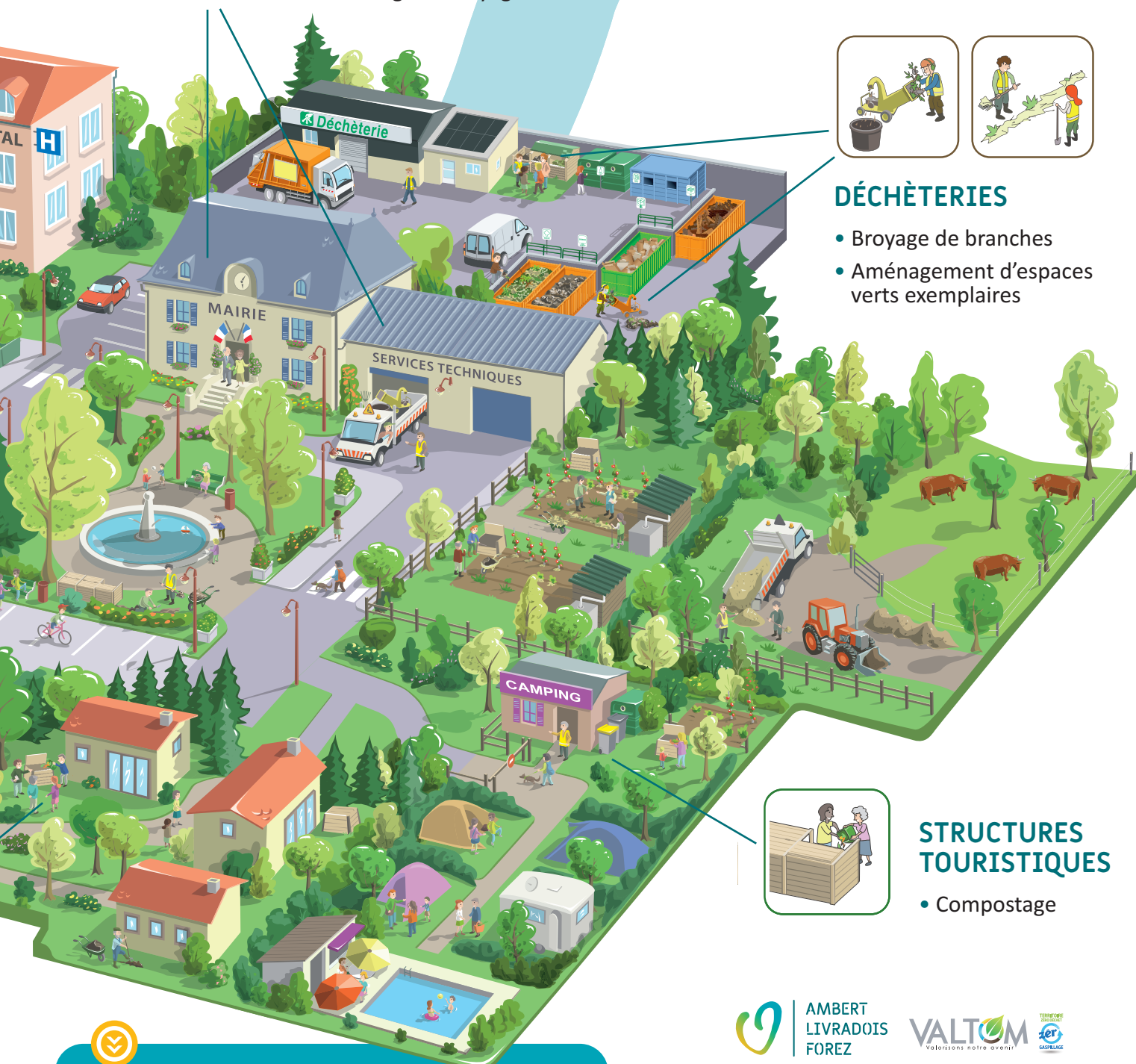
- Accompagnement dans le ZÉRO PHYTO (adhésion à la charte d'Entretien des Espaces Publics - FREDON)
- Gestion des déchets verts
- Broyage de branches
- Prêt de matériels de désherbage et broyage



OBJECTIFS

Accompagner le territoire pour préserver notre cadre de vie afin de :

- Arrêter le brûlage des déchets verts
- Limiter le transport des végétaux
- Jardiner sans pesticides dans les espaces publics et chez les particuliers



DÉCHÈTERIES

- Broyage de branches
- Aménagement d'espaces verts exemplaires



STRUCTURES TOURISTIQUES

- Compostage



Que dit la réglementation ?

- Loi Labbé : ZÉRO PHYTO
- Loi TEPCV : obligation du tri des biodéchets d'ici 2024
- Circulaire du 18/11/2011 : interdiction de brûlage



RÉEMPLOI



Objectif : zéro textile à la poubelle



Que donner au Relais ?

- Il suffit de rassembler **dans un sac fermé** (moins de 30 l) chaussures, vêtements, linges divers, ceintures,...
- En raison des débouchés faibles, voire inexistants, merci de **ne pas donner de vêtements souillés, de chiffons ou de chaussures trop usés** (par contre les vêtements troués, déchirés ou peu tâchés peuvent être donnés).

Retrouvez les bornes Le Relais dans chacune de nos 7 déchèteries ainsi que sur les parkings des grands magasins et dans certains bourgs.

Pour repérer la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site du Relais <http://www.lerelais.org/oudonner.php>



Pour donner et acheter malin, pensez à la Ressourcerie !



RÉCUP'DORE SOLIDAIRE

Une ressourcerie© sur le territoire d'Ambert

La Ressourcerie Récup'Dore Solidaire est une association d'insertion où sont collectés et revendus à prix modique tous les objets et matériaux pouvant encore servir mais dont leurs propriétaires n'ont plus l'utilité.

Acheter d'occasion à la Ressourcerie, c'est favoriser le tissu économique et social local, mais aussi faire des économies, le tout en diminuant son impact environnemental.

Les objets et matériaux peuvent être déposés :

Prioritairement sur site, au **magasin de St-Amant-Roche Savine** (afin de conserver les objets dans le meilleur état possible) ou dans l'un des **conteneurs verts « Ressourcerie »** présents dans chacune de nos **7 déchèteries**.

Où trouver la Ressourcerie Récup'Dore Solidaire ?

Magasin principal :

Col des Fourches, 63890 St-Amant-Roche Savine.

Ouvert du Mercredi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tél. 04 73 72 91 98 • Mail : recupdore.solidaire@gmail.com

Magasin secondaire :

23/25 rue de la République, 63600 Ambert. Ouvert le Mercredi de 14h à 17h, du jeudi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Pas de dépôt possible sur ce site !



DIMINUONS NOS DÉCHETS À LA SOURCE !



Utilisez nos gobelets, c'est respecter l'environnement

La loi relative à la transition écologique pour la croissance verte (loi TEPCV) interdit la vente et la distribution des gobelets, verres et assiettes en plastique jetable au 1^{er} janvier 2020.

Sera seulement autorisée la vaisselle jetable compostable (carton, amidon de pomme de terre, maïs, ...) ou réutilisable.



Ce que vous propose la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez :

- **Le prêt :** Que vous soyez une association, une collectivité ou un particulier, **nous vous prêtons gratuitement des gobelets réutilisables** pour vos manifestations, réunions ou repas de famille. Deux tailles de gobelets disponibles : 18 cl et 30 cl.

- **L'achat :** Les associations et collectivités peuvent également acheter des gobelets personnalisés à leur effigie. Une prise en charge de 30 % du montant total de la facture (gobelets + frais de transport) est réalisée, à condition que notre logo figure sur le gobelet.

Pour plus de renseignements,
contactez le service Déchets au 04 73 82 76 91

ou par mail :
florence.etienne@ambertlivradoisforez.fr



Gagnons au change avec les couches lavables !

Afin d'accompagner les parents dans leur choix, le service Déchets vous propose une information claire et objective pour que vous puissiez vous forger votre propre opinion sur les couches lavables.

Venez assister à l'une de nos réunions d'informations trimestrielles gratuites.

Pour cela, il suffit de vous inscrire par mail emmanuelle.piron@ambertlivradoisforez.fr ou par téléphone au 04 73 82 76 91.

Suite à cette réunion, si vous souhaitez pouvoir tester sans investir, nous vous proposons un kit complet de couches lavables, adapté au poids de votre bébé, gratuitement et pendant un mois.

À l'issue de ce prêt, libre à vous de vous lancer ou pas dans l'aventure !



NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHÈTERIES À COMPTER DE JANVIER 2019

AMBERT Le Poyet	Tél/Fax 04 73 82 37 17	Du lundi au samedi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30
ARLANC Champs Puissant (derrière le cimetière)	Tél/Fax 04 73 95 17 22	Lundi, mardi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 Mercredi : 8h30 à 12h
CUNLHAT Zone artisanale	Tél/Fax 04 73 72 31 88	Mardi, jeudi, vendredi et samedi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 Mercredi : 8h30 à 12h
SAINT-ANTHÈME Les Gourmets	Tél/Fax 04 73 95 86 99	Lundi et jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h Samedi : 9h à 12h / 14h à 17h30
SAINT-GERMAIN-L'HERM Lair	Tél/Fax 04 73 72 09 14	Mardi et jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h Samedi : 9h à 12h / 14h à 17h30
MARAT / VERTOLAYE La Paterie	Tél/Fax 04 73 95 37 85	Mardi, vendredi, samedi : 9h à 12h / 14h à 17h Mercredi : 9h à 12h
VIVEROLS en face de la scierie	Tél/Fax 04 73 95 34 58	Mardi et jeudi : 9h à 12h / 14h à 17h Samedi : 9h à 12h / 14h à 17h30

- En déchèterie, **LE TRI EST OBLIGATOIRE !**
- Pensez à ne pas arriver **5 minutes avant la fermeture** avec un gros chargement.



**Vous pouvez nous contacter au 04 73 82 76 91
ou par mail dechets@ambertlivradoisforez.fr**



**AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ**

AMBERT LIVRADOIS FOREZ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

15 avenue du 11 Novembre • 63 600 AMBERT • Tél. 04 73 72 71 40 • accueil@ambertlivradoisforez.fr

www.ambertlivradoisforez.fr